



Paris, le jeudi 9 mars 2017

*Ségolène Royal, Présidente de la COP21,
accueille la Conférence de la convention de Carthagène
qui réunit 25 États de la Mer Caraïbe
pour la protection de la biodiversité*

La France accueille à Cayenne en Guyane la Conférence des Nations unies de la convention de Carthagène pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes.

Cette convention a été signée en Colombie le 24 mars 1983 et regroupe aujourd'hui 25 États riverains de la zone « Grande Caraïbe ».

Ségolène Royal présidera un segment ministériel organisé le vendredi 17 mars pour aboutir à une déclaration commune, **l'appel de Guyane**, proposé par la ministre, afin d'accélérer la préservation et la valorisation de la biodiversité de la zone Caraïbe.

La convention de Carthagène comprend trois protocoles :

- Protection des habitats et des espèces sauvages (SPAW) ;
- Lutte contre les pollutions d'origine terrestre et déversées dans la mer (LBS) ;
- Renforcement des mesures pour prévenir et répondre aux risques de marées noires (Oil Spill).

« Cette conférence s'inscrit dans la dynamique de mobilisation internationale sur l'océan et la protection des milieux marins que la France entend stimuler. Grâce à l'action conjointe que j'ai menée avec la plateforme « Océan et Climat » durant la COP21, l'Accord de Paris, entré en vigueur le 4 novembre 2016, souligne l'importance que nous devons tous accorder à la sauvegarde de l'environnement marin, en y inscrivant dès le préambule la préservation de l'océan. Il est de notre responsabilité collective de donner l'impulsion politique nécessaire à sa protection ».

Ségolène Royal



Programme

Jeudi 16 mars

Collectivité territoriale de Guyane

Annonces :

- Adoption de la programmation pluriannuelle de l'énergie de Guyane ;
 - Nouveau soutien financier pour les territoires à énergie positive pour la croissance verte.
-
- **14h00 :** Signature du décret de la programmation pluriannuelle de l'énergie de Guyane et de conventions « Territoire à énergie positive pour la croissance verte :
 - o Commune de Rémire-Montjoly,
 - o Commune de Saint-Georges de l'Oyapock,
 - o Commune de Matoury,
 - o Commune de Roura,
 - o Parc naturel régional de Guyane,
 - o Communauté de communes de l'ouest guyanais,
 - o Communauté d'agglomération du Centre Littoral.

Siège du Parc naturel amazonien de Guyane – Rémire-Montjoly
 - **15h30 :** Célébration des 10 ans du Parc naturel amazonien de Guyane lancé lors du Sommet de Rio en 1992 avec Ségolène Royal
 - **16h30 :** Rencontre avec les chefs coutumiers amérindiens bushinengués.
Cayenne, préfecture
 - **19h00 :** Réunions de travail avec les équipes du ministère et du PNUE sur la préparation du segment ministériel de la Conférence de la convention de Carthagène.

Vendredi 17 mars

Collectivité territoriale de Guyane

Annonce :

- Adoption de l'Appel de Guyane.
- **09h00** : Ouverture du segment ministériel de la Conférence de la convention de Carthagène suivi de l'adoption de l'Appel de Guyane.
Salle de l'Encre
- **15h00** : Échange sur les enjeux climatiques avec la communauté scientifique, universitaires, étudiants, lycéens, ONG et associations.

Samedi 18 mars

Saint-Georges de l'Oyapok

Annonce :

- Nouveau soutien financier pour les territoires à énergie positive pour la croissance verte.
- **11h15** : Inauguration du pont sur l'Oyapok qui relie la France au Brésil suivi d'un événement franco-brésilien, en présence du Gouvernement brésilien.
- **14h30** : Signature à la mairie de la convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » de Saint-Georges de l'Oyapok.
- **15h00** : Échange avec les acteurs de la filière bois à la scierie de Saint-Georges de l'Oyapok.

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse

anna.gouttenoire@guyane.pref.gouv.fr

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31